

Image not found or type unknown



Participation financière à l'éducation de notre fille

Par **Moiab**, le **29/07/2015** à **20:42**

Bonjour.,

Cela fait huit mois que mon Mari s'est dégager de toute obligation d'aide financière pour ma fille de 6 ans dont j'ai la garde.

Il s'y était engagé il y a un an en plus signant une convention de divorce amiable. Hors depuis, il fait traîner et de ce fait sommes toujours mariés. Quels sont les moyens dont je dispose pour l'obliger à s'acquitter de ses engagements.

Cordialement